

Compte-rendu de la 6^{ème} table ronde de la journée de rencontres économiques consacrée au Maroc.

Les acteurs de la philanthropie au Maroc.

Institut du Monde Arabe, le 25 novembre 2014.

Un événement en partenariat avec l'Ambassade du Maroc en France, la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc, l'Agence Marocaine de Développement des Investissements, Maroc Export, l'Office National Marocain du Tourisme et la Maison de l'Artisan du Maroc.

Augustin DEBIESSE :

Bonsoir à tous. La philanthropie, depuis une dizaine d'années, se développe fortement dans tous les pays, à cause de la multiplication des crises économiques et sociales. Dans quel contexte historique et culturel s'inscrit la philanthropie au Maroc ?

Samia AHMIDOUCH :

La philanthropie rentre dans un cadre religieux. La zakat – aumône légale – est le troisième pilier de l'Islam. Chaque musulman est tenu de verser 2,5 % de son capital acquis au cours de l'année à des actions sociales. La philanthropie existait, il s'agissait donc de la professionnaliser. À

l'avènement du Roi Mohammed VI, l'action sociale a été mise en avant pour lutter contre la pauvreté. Quatre Fondations ont été créées : la Fondation Mohammed V pour la précarité, la Fondation Mohammed VI pour l'environnement, la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus, et l'Initiative Nationale du Développement Humain (INDH), du Ministère de l'Intérieur. Ces Fondations ne sont pas des institutions de la famille royale, mais des fonds privés faisant appel à la générosité du public pour aider les démunis, afin de faire de la pauvreté une cause nationale.

Augustin DEBIESSE :

Ces Fondations sont-elles un vecteur ou un frein à la philanthropie qui pourrait s'exprimer dans d'autres circonstances ?

Samia AHMIDOUCH :

Elles ne sont pas un frein, mais un complément : en 2008, il existait 4 500 associations caritatives au Maroc – foisonnement divers nécessitant une professionnalisation. Il faut aussi compter toutes les actions de la Communauté européenne.

Augustin DEBIESSE :

De nouveaux acteurs de la philanthropie émergent-ils ?

Alexandra BALAFREJ :

On peut distinguer la philanthropie individuelle et discrète, fondée sur les vecteurs religieux, et la philanthropie des Fondations étatiques et royales, structurant le champ social et l'intervention de proximité. Le Maroc, au moment de la croissance de sa société civile, a vu émerger une nouvelle catégorie de philanthropes : des acteurs privés ayant fait le choix de se lancer dans la vie associative et de créer des structures proposant des solutions alternatives ou complémentaires à celles proposées par l'État ou les entreprises. Il existe aussi des Fondations autour de familles, d'entrepreneurs ou de commis de l'État. Enfin, une philanthropie d'entreprises a également émergé

dernièrement, avec les banques, qui ont été pionnières, et des acteurs publics. Les acteurs de la philanthropie étrangers sont à classer dans une catégorie à part.

Augustin DEBIESSE :

Comment s'organise l'action philanthropique de ces différents acteurs ?

Alexandra BALAFREJ :

La plupart de ces organisations ont des champs d'action délimités. Il existe des collaborations entre ONG., mais pas assez de complémentarités et de synergies recherchées de manière proactives.

Hinde TAARJI :

La société civile marocaine a occupé le champ social ; à travers l'investissement qui a été fait par un certain nombre d'acteurs, on décèle une transformation des mentalités et une action de prise en charge des citoyens par eux-mêmes. Les premiers acteurs associatifs ayant occupé de manière ciblée le champ social sont des personnes s'étant investies après avoir déserté le champ politique traditionnel, d'anciens militants politiques ayant préféré travailler sur le terrain près des habitants.

Augustin DEBIESSE :

La philanthropie relève-t-elle de l'action politique ?

Hinde TAARJI :

Oui, il y a toujours une dimension politique dans la philanthropie. La prégnance des anciens militants dans le champ social a obligé l'État à agir dans ce secteur. Il y a eu une transformation de la démarche philanthropique, qui a une dimension culturelle dans une société musulmane ; donner aux nécessiteux n'est pas de la charité, mais une obligation rituelle. Les mécènes traditionnels

fonctionnaient d'une manière différente, dans l'anonymat absolu : la zakat n'a de valeur que si elle n'est pas révélée. La zakat relève de la charité pure, la philanthropie relève d'une autre démarche, par projets. Cette transformation du citoyen marocain constitue une dimension importante.

Augustin DEBIESSE :

Quel est le rôle spécifique des Fondations d'entreprises dans cet environnement ?

Karima BENABDERRAZIK :

En effet, la Fondation d'entreprise est un acteur particulier dans le tissu associatif. Nous nous sommes aperçus que les entreprises, grandes et petites, commencent à structurer leur mécénat. Elles avaient auparavant tendance à confondre le mécénat avec de la publicité déguisée. Le mécénat d'entreprise peut contribuer à professionnaliser le secteur associatif. 80 % du tissu associatif est composé de petites associations n'ayant pas de budget. Le mécénat d'entreprise est la rencontre entre une entreprise et les porteurs de projets, artistes et associations. Les entreprises poussent à développer la gouvernance et la gestion financière des projets des associations, à travers les suivis très réguliers demandés. Nous avons un rôle fondamental à jouer, en étant un mécène impliqué sur le terrain et en apportant une expertise, des conseils sur-mesure et des mises en relations nouvelles. À noter, enfin : il existe une implication des acteurs internes de l'entreprise dans le mécénat.

Alexandra BALAFREJ :

Nous sommes passés de la charité et de la bienfaisance à la philanthropie structurée et positive. Cela reste encore assez embryonnaire et ne concerne que quelques entreprises, quant à l'implication de leurs acteurs internes. Le cadre juridique pour les Fondations d'entreprise est inexistant : elles relèvent du droit commun des associations à but non lucratif, sans cadre favorable pouvant stimuler le mécénat, avec des dispositifs de défiscalisation. Souvent, les actions de philanthropie sont intégrées dans l'action de Responsabilité sociale d'entreprise (RSE), alors que cette dernière devrait, pour certains, intégrer les dimensions économiques et éthiques.

Karima BENABDERRAZIK :

La plupart des grandes entreprises font partie des Comités de soutien des Fondations royales. La responsabilité sociale des entreprises engagera sans doute les sociétés à s'investir en termes de mécénat. Elles ressentent le besoin de s'impliquer dans le développement social et culturel du Maroc. Cela est nouveau, même si la démarche de RSE est plus globale.

Hinde TAARJI :

L'entreprise ressent en effet le besoin de renvoyer une image citoyenne. La communication n'a plus les retombées qu'elle avait en termes de retour sur investissement ; le mécénat et le sponsoring ont ces retombées. Les Fondations d'entreprises ont pris naissance quand elles ont eu en face d'elles des ONG structurées.

Alexandra BALAFREJ :

Le champ associatif s'est structuré et les entreprises ont compris que la philanthropie était un secteur à investir ; mais il existe un type de philanthropie d'entreprise qui ne se construit pas seulement sur les ONG et les autres associations : des sociétés ont fait le choix de ne plus être dans la bienfaisance ni la distribution de fonds à des ONG, pour proposer elles-mêmes des solutions innovantes à des problématiques sociales, jouant ainsi un rôle plus novateur.

Augustin DEBIESSE :

Cette évolution de la philanthropie, de la charité à l'investissement, est assez proche de celle ayant lieu en France, et s'effectue autour de mesures d'impact (retour sur investissement social ou culturel). Est-ce que cette mesure est prise en compte, étant donné que la philanthropie devient un incubateur de projets d'entreprises ?

Samia AHMIDOUCH :

Incubateur est un bien grand mot : il s'agit plutôt d'activités génératrices de revenus. N'oublions pas que le social est avant tout politique : la plus grande association de microcrédit a été

créée par un ancien prisonnier politique. Cependant, nous pouvons nous targuer de créer des microsociétés pour les femmes et de prodiguer des actions de formation.

Karima BENABDERRAZIK :

Nous croyons beaucoup dans les projets générateurs de revenus ; nous avons un projet en cours qui consiste en la mise en place d'une blanchisserie avec la Fondation ANAIS (Association Nationale pour l'Avenir des Inadaptés Scolaires), où quinze adolescents trisomiques ont été formés dans un atelier. Nous souhaitons soutenir des projets porteurs d'innovations de ce type ; le mécénat peut contribuer à financer des projets pilotes.

Augustin DEBIESSE :

La Fondation Alliances finance un projet culturel de grande ampleur.

Alexandra BALAFREJ :

La Fondation Alliances a un programme d'accompagnement social des habitants dans les nouveaux quartiers de logements sociaux fleurissant autour des villes marocaines, afin d'aider des populations désorientées arrivant dans ces quartiers souffrants d'une intégration économique et sociale partielle. La concrétisation de ce programme a permis l'émergence du métier d'accompagnateur. De plus, au niveau culturel, notre Fondation aide des jeunes artistes et soutient la création contemporaine. Un projet de musée d'art contemporain africain a vu le jour : le Maroc peut être un hub culturel de l'Afrique.

Samia AHMIDOUCH :

Nous essayons de créer des passerelles entre l'artistique et le social. Nous parrainons une association mettant en relief des femmes du monde rural à qui nous apprenons à dessiner et à peindre. Leurs œuvres sont vendues pour financer des actions coopératives.

Augustin DEBIESSE :

La Fondation Banque Populaire du Maroc revendique de financer des petits projets.

Hinde TAARJI :

La démarche de la Fondation Banque Populaire est l'une des trois du groupe Banque Populaire ; cette démarche est définie par les valeurs fondatrices de cette banque. La Banque Populaire a un statut particulier, ayant un rapport déterminé avec la population et une obligation vis-à-vis des petites gens, ayant été créée pour lutter contre l'exclusion bancaire dans laquelle se trouvaient les pauvres. La dimension patriotique est le fil directeur que l'on retrouve dans le type d'action que la Banque Populaire réalise, accompagnant des petits comme des grands projets. Pour les Marocains du Monde, cette banque a un rôle de préservation du lien avec le Maroc. Pour mettre en place le transfert, le Président de la Banque Populaire est venu en personne et est resté six mois en France faire un travail de terrain. C'est cette proximité qui fait que cette banque peut accompagner des petites ONG ou des événements majeurs comme le Salon du cheval.

Augustin DEBIESSÉ :

Y a-t-il un processus d'échange des bonnes pratiques des organisations philanthropiques au niveau du Maroc ?

Karima BENABDERRAZIK :

Le mécénat d'entreprise est un vecteur d'échanges et d'opportunités essentiel pour les associations. Nous appartenons au groupe BNP Paribas, la Fondation BNP Paribas est en relation avec différents partenaires associatifs : cela permet de réaliser beaucoup d'échanges. Il faudrait peut-être apporter plus d'expertise aux associations pour dessiner l'avenir et avoir des pistes et des possibilités d'évolution.

Samia AHMIDOUCH :

Des associations présentent des projets suite à des appels à projets, sont sélectionnées, et la Fondation Société Générale procèdent à un contrôle pour le compte de la maison-mère. La Société Générale Maroc a une collection de 1 300 œuvres, que nous sommes en train de réhabiliter ; nous créons notre prochain espace d'art, qui ouvrira ses portes dans quelques mois.

Augustin DEBIESSE :

Nous passons aux questions de la salle.

Michel TAUBE, *L'Opinion internationale* :

Est-ce que la diaspora marocaine en France participe au développement de la philanthropie au Maroc ?

Hinde TAARJI :

L'apport de la diaspora est significatif : la communauté marocaine à l'étranger a contribué à faire vivre des ONG. Leur apport est aussi relatif aux remontées d'informations concernant les besoins des régions marocaines d'où sont originaires des membres de la diaspora. À chaque évènement grave, la mobilisation de la communauté est extraordinaire

Samia AHMIDOUCH :

La religion y est pour beaucoup : la communauté musulmane est culturellement solidaire.

Intervenante :

Comment accélérer la dynamique de philanthropie au Maroc ? Et est-ce que les projets de solidarité sont uniquement portés par des femmes ?

Alexandra BALAFREJ :

Il y a un problème quant au cadre légal de la philanthropie au Maroc ; trop peu d'associations caritatives sont reconnues d'utilité publique : ce sont les seules associations pour lesquelles le don est défiscalisé. Encourager massivement la philanthropie passe par une politique plus proactive en matière de fiscalité du don, au Maroc.

Samia AHMIDOUCH :

Le domaine social concerne beaucoup les femmes, au Maroc ; mais cela est de moins en moins le cas : les Fondations sont sous la supervision directe de Sa Majesté et le social est devenu un enjeu politique.

Intervenant :

Quels sont vos défis eu égard à l'émergence de la nouvelle génération d'entrepreneurs sociaux ? Quel est le différentiel apporté par les Fondations d'entreprises à cet égard ? Comment utiliser les bonnes pratiques pour multiplier les entrepreneurs sociaux ?

Hinde TAARJI :

Le défi provient de ce que l'approche strictement commerciale de la philanthropie atteint ses limites : il est important de remettre l'homme au centre de l'action sociale. Tout un chacun prend conscience de la nécessité d'agir pour que son environnement soit marqué par l'égalité, l'éthique et la reconnaissance de l'autre.

Karima BENABDERRAZIK :

Professionnaliser les pratiques associatives suppose de gagner en crédibilité, de réussir à imposer des budgets et d'avoir des ressources humaines qualifiées. Nous sommes en contact aussi avec des micro-associations de proximité, qui essaient d'avancer à travers le co-développement.

Intervenant :

Quels types de gestion et de ressources (financières et humaines) ont les Fondations ? Je pense que l'une des responsabilités sociales des entreprises consiste à s'acquitter de leurs obligations fiscales. Avez-vous identifié la formation comme un axe stratégique dans la professionnalisation ?

Alexandra BALAFREJ :

La Fondation Alliances est une petite équipe de cinq professionnels venant du champ social ; nous avons intégré la formation comme axe stratégique de professionnalisation : nos accompagnateurs sociaux sont des jeunes diplômés que nous formons comme travailleurs sociaux. Nos statuts sont ceux d'une association à but non lucratif.

Samia AHMIDOUCH :

Nous fonctionnons de la même manière ; l'ensemble de nos collaborateurs peut être amené à investir le champ social. Les banques sont les premiers contributeurs fiscaux du pays, mais un don est une charge, devant donc être déductible. Or les associations non reconnues d'utilité publique ne peuvent pas déduire cette charge. Les Fondations fonctionnent alors comme une marque, une direction de la banque.

Intervenant :

La communication est fondamentale pour encourager la philanthropie privée. Avez-vous l'intention d'organiser des communications adaptées ?

Hinde TAARJI :

Oui, il faut communiquer, mais trop de communication tue la communication. La philanthropie est un sujet fragile : il est donc nécessaire d'être prudent à ce sujet.

Samia AHMIDOUCH :

Il faut mettre en lumière les projets philanthropiques, en étant vigilant, c'est-à-dire en poussant les projets plutôt que les mécènes, et en évitant les communications publicitaires classiques.

Alexandra BALAFREJ :

Nous privilégions l'action sur la communication, d'autant plus que la discrétion est la règle dans la philanthropie. Mais on se doit de davantage communiquer, pour que nos bénéficiaires comprennent les raisons de nos actions. On se doit de se structurer ; le temps est venu pour que les Fondations d'entreprises atteignent un autre niveau de maturité.

Samia AHMIDOUCH :

Une association a créé un métier de chiffonnier, au Maroc. Elle a donné à ses gens le sentiment d'être fier de ce qu'ils font, en leur expliquant que leur action permettant la promotion du développement du Maroc. Ces personnes ont désormais le sentiment d'être importantes, ayant appris à être fières d'eux.

Augustin DEBIESSE :

Je remercie les quatre intervenantes de la table ronde pour la qualité de leurs exposés et de leurs réponses.